



Les infos en ligne du SNUipp 63

Mardi

29

Janvier
2019

Pour que cesse le mépris et la casse de l'école

Appel à la grève le mardi 5 février

Mobilisons-nous et bloquons le système



Le pays traverse une crise sociale et politique d'une gravité exceptionnelle. Le mouvement des gilets jaunes et les luttes engagées dans la période démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective. Notre organisation syndicale s'en félicite et condamne la répression féroce visant à mettre un terme à l'expression des revendications. A ce stade, les réponses apportées par le gouvernement ne sont clairement pas à la hauteur des attentes.

Budget 2019 : l'Éducation n'est plus une priorité !

Le budget 2019 enterre la priorité à l'Éducation Nationale en supprimant 1 800 postes. C'est une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels qui est programmée. Car si le ministère affiche sa volonté de poursuivre et achever le dédoublement des classes de CP et CE1 des écoles des réseaux d'éducation prioritaire, les 1 800 postes prévus ne suffiront pas à mettre en œuvre cette mesure. Les effectifs des classes sont chargés partout et ne permettent pas de bonnes conditions d'enseignement. Les ouvertures de classes indispensables ne peuvent être assurées et les quelques-unes annoncées se feront au prix de fermetures. Des écoles rurales sont menacées par les fermetures de classes.

PLF2019
PROJET DE LOI
DE FINANCES
2019



Statut de la Fonction publique en danger !

Le gouvernement souhaite augmenter le nombre de contractuels dans la Fonction Publique (qui représentent 22 % des personnels). Dans le Puy de Dôme, le récent recrutement de contractuels à l'école primaire est en voie de pérennisation. Pourtant le statut de fonctionnaire est garant de certains droits pour les usagers !

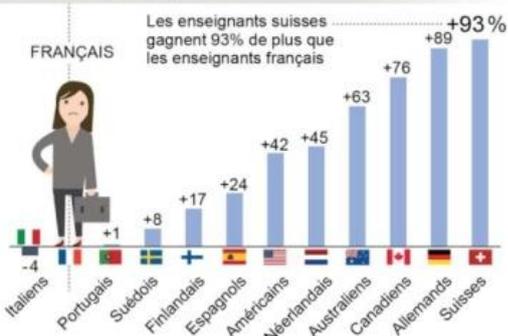
D'ores et déjà très controversée, la suppression du Statut de la Fonction publique doit être présenté en mars prochain au Parlement après une parodie de grand débat national dont nous connaissons par avance les conclusions.

Des salaires en berne : la France maltraite ses enseignants !

Le gouvernement organise la baisse de notre pouvoir d'achat à travers un certain nombre de mesures : hausse de la cotisation pour la retraite, blocage de la valeur du point d'indice, hausse de la CSG mal compensée, retenues pour maladie, revalorisation reportée de PPCR... et prévoit de creuser un peu plus les inégalités qui existent déjà entre les personnels par des mesures dites d'individualisation prévues dans le « nouveau contrat social » (salaires au mérite, développement de l'indemnitaire...). Dans le premier degré, depuis 10 ans les professeurs des écoles ont perdu 15 % de leur salaire. Les enseignants français figurent parmi les plus mal payés des pays de l'OCDE.

ÉDUCATION LES ENSEIGNANTS FRANÇAIS MAL PAYÉS ?

Différence par rapport au salaire annuel moyen des enseignants du primaire avec 10 ans d'expérience en France (en 2012), en %.



Source : OCDE (2016)

VISACTU



Projet de loi pour une école de la confiance imposé

Ce projet de loi, ajouté aux différentes mesures déjà prises de la maternelle au lycée, va transformer en profondeur le système éducatif : fin des ESPE sans discussions abouties sur la formation initiale, fusion des académies, évaluation, financement du privé, généralisation des expérimentations qui pourront déroger aux statuts.

La confiance ni ne s'impose ni ne se décrète ni ne se légifère ! Elle se construit par un dialogue social de qualité et par le respect des personnels, acteurs essentiels du système éducatif, qui doivent être associés aux évolutions en cours. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui d'autant que les personnels constatent le recours croissant aux injonctions.

Mutations et droits des personnels

La circulaire nationale sur les mutations remet en cause les règles locales du mouvement. L'élément primordial du barème n'est plus l'ancienneté mais l'expérience professionnelle ce qui revient à valoriser des parcours professionnels supposés plus méritants que d'autres. La circulaire vise également à instaurer une seule phase de saisie de vœux avec un vœu géographique obligatoire et une seule CAPD. Ce sont de façon plus générale les droits des personnels qui sont remis en question : temps partiels, autorisations d'absence...



**C'est pourquoi le SNUipp-FSU 63,
avec la CGT, Solidaires et FO
appelle à une journée de grève le mardi 5 février**

**Il invite dans un cadre intersyndical,
à mettre partout en débat le prolongement de l'action**

Il revendique :

- ➔ le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation générale de nos salaires afin de rattraper l'ensemble des pertes du pouvoir d'achat subies depuis trente ans
- ➔ l'arrêt des suppressions de postes et des fermetures de classes
- ➔ la réouverture de services publics de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires
- ➔ le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture de postes nécessaires, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action publique 2022
- ➔ une gestion respectueuse des personnels (mutations, temps partiels, autorisations d'absence...)
- ➔ l'abandon de la journée de carence, mesure injuste et méprisante pour les personnels

SNUipp-FSU 63 - Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr

